

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry PUECH, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames AUGÉ Lydie, BOUVRON Alizée, CENDRES Magali, GUILLEN Florie, SALORT Carole ; Messieurs BARDOU Jérôme, BERGEON Pascal, MAIO Sébastien, MAZARS Éric, PUECH Thierry ; formant la majorité des membres en exercice.

**Absente excusée :** MONTADAT Lucille (donne procuration à GUILLEN Florie)

**Secrétaire de séance :** AUGÉ Lydie

L'ordre du jour étant le suivant :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/04/2026
- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance
- ✓ Election d'un délégué et de suppléants pour les élections sénatoriales (décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs)
- ✓ Loyers des logements communaux
- ✓ Questions diverses

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/04/2026

Le procès-verbal n'ayant pas pu être finalisé, il sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion.

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Lydie AUGÉ est désignée secrétaire de séance.

- ✓ Election d'un délégué et de suppléants pour les élections sénatoriales (décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs)

M. Thierry PUECH est désigné Président et Mme Lydie AUGÉ, secrétaire.

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué en vue des élections sénatoriales qui se tiendront le 27 septembre 2026.

Les candidatures enregistrées : Thierry PUECH

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Monsieur Thierry PUECH : 11 (onze) voix.

Monsieur Thierry PUECH, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu au premier tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Les candidatures enregistrées : MAZARS Eric, MAIO Sébastien, CENDRES Magali

Après enregistrement du ou des candidatures groupées, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

MAZARS Eric : 11 (onze) voix

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 5 juin 2026

MAIO Sébastien : 11 (onze) voix  
CENDRES Magali : 11 (onze) voix

M. MAZARS Eric, M. MAIO Sébastien et Mme CENDRES Magali, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

**(Délibération n°2026/33+PV)**

✓ **Loyers des logements communaux**

Considérant les loyers pratiqués dans le voisinage, sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas appliquer la revalorisation des loyers pour une durée d'un an à compter de la date de reconduction du bail pour le logement T1, soit le loyer suivant : 380 € et pour le logement T1 Bis, soit le loyer suivant : 400 €.

**(Délibération n°2026/34)**

✓ **Questions diverses**

- **Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration** : pour le restant à charge de la commune, le Maire propose de souscrire un emprunt sur le budget annexe Assainissement, de 100 000 € sur 25 ou même 30 ans et de faire une avance de 150 000€ du budget communal au budget assainissement.  
Le Crédit Agricole a été contacté et propose un prêt à 4.29 % sur 25 ans ou à 4.36 % sur 30 ans. Un autre établissement sera également contacté pour une proposition. Le Conseil municipal donne son accord pour souscrire un emprunt.
- **Padel** : les élus se posent la question de laisser un accès aux toilettes aux personnes qui utiliseront le terrain de padel.  
Création d'une régie de recettes : Mme Lydie AUGÉ sera nommée régisseur titulaire et Mme Alizée BOUVRON sera nommée mandataire suppléant.
- **Sécurité** : le Maire informe les conseillers du signalement d'un véhicule suspect (de type fourgon blanc) à proximité des abris bus de la commune aux heures du ramassage scolaire cette semaine. Les gendarmes sont venus sur place mardi et le Maire appelle chacun à la vigilance.
- **CCLPA** : pôle santé à Lautrec les travaux s'achèvent. Le bâtiment devrait accueillir plusieurs professionnels médicaux et paramédicaux. Le loyer serait de 18 €/m². Le coût du projet est de 1 140 000 € avec des subventions du Département, de l'Etat et de l'Europe.
- **Aquaval** : le 20/06 Aquaval fêtera ses 30 ans et la journée des familles
- **SIRP** : Mme Carole SALORT, Vice-Présidente fait le point sur la gestion du SIRP.

Le Maire,  
Thierry PUECH

Le secrétaire de séance,  
Lydie AUGÉ